

lieu, consentir (aux actionnaires) des prêts à long terme suivant les taux d'intérêt du marché. Son activité se limite aux secteurs de la transformation et de la commercialisation.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce offre aux entreprises de l'assistance technique, principalement sous la forme de services de consultation, de négociation d'ententes d'exploitation sous licences, d'études du marché et de renseignements statistiques. Un Centre de recherche industrielle dispense aussi des services d'information et d'aide technique.

### 18.5.6 Ontario

Les Sociétés de développement du Nord et de l'Est de l'Ontario sont des organismes de la Couronne qui fournissent à l'entreprise des services en vue de stimuler la croissance industrielle, le développement économique et l'emploi dans ces régions. Elles sont

---

L'Ontario est la principale province manufacturière du pays et, en 1979, elle a répondu pour plus de la moitié de la valeur estimée à \$151,7 milliards des expéditions de produits de propre fabrication des manufacturiers canadiens.

---

comptables envers l'Assemblée législative de la province par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Tourisme. Leurs conseils d'administration comprennent des représentants du monde des affaires, du milieu financier et des syndicats.

Les programmes de prêts qu'administrent ces sociétés de développement comprennent un programme ontarien de stimulation des entreprises, ayant pour objet d'encourager le développement industriel et économique de la province. Les prêts d'encouragement sont remboursables, mais le paiement de l'acompte initial peut être différé. Les prêts sont parfois consentis sans intérêt ou à un taux d'intérêt inférieur à celui qu'exige la Société de développement de l'Ontario.

Les programmes de prêts à terme destinés aux entreprises d'appartenance canadienne établies dans la province comprennent des prêts aux petites entreprises pour leur permettre d'accroître leurs opérations dans le domaine de la fabrication ou des services étroitement liés à la fabrication; des prêts de capital-risque pour l'application de technologies nouvelles; des prêts pour l'achat de matériel approuvé de lutte antipollution; des prêts aux exploitants d'établissements de villégiature; des prêts pour le soutien des exportations; et des prêts hypothécaires aux établissements industriels ainsi que des contrats de cession-bail, pour favoriser la mise sur pied ou l'agrandissement d'installations manufacturières.

La Société de développement de l'Ontario administre les parcs industriels de Cobourg et Centralia, où elle loue des terrains et des locaux industriels. Elle gère aussi la vente et la location de biens-fonds dans Sheridan Park à des entreprises effectuant des travaux de recherche et de développement d'intérêt industriel.

**Le ministère de l'Industrie et du Tourisme** fournit des renseignements au sujet des points d'implantation possibles et de l'expansion des entreprises touristiques, et diffuse des études économiques ainsi que d'autres documents pertinents; il donne en outre des conseils aux exploitants du secteur touristique et de l'industrie des services. Les Directions de l'industrie et du commerce aident les établissements manufacturiers de même que les entreprises de services de soutien à maximiser l'emploi de leurs installations, à mettre en œuvre une technologie appropriée, à se doter de nouveaux moyens de production et à accroître leurs débouchés sur les marchés national et international. Un programme de Journées de promotion pour les entreprises manufacturières présente de nouveaux produits et procédés de fabrication, donne des renseignements sur les possibilités d'exploitation sous licences, aussi bien que sur les entreprises en co-participation et sur les contrats mis en adjudication.